



## PRESTATION D'APPUI RENFORCE POUR L'ACCES A LA VAE

L'**appui renforcé** est une prestation qui vise à **mobiliser des candidats qui ne se seraient pas engagés spontanément dans une démarche de VAE et qui, de ce fait, leur apporte un service continu tout au long de leur parcours**. Cette prestation vient donc compléter les autres prestations existantes (information conseil, aide à la constitution du dossier de recevabilité, accompagnement) aux différentes étapes du processus de validation. Elle permet ainsi l'articulation entre les différents dispositifs et acteurs afin d'éviter les ruptures de parcours et les abandons des candidats concernés.

### Public concerné :

Salariés tout type de contrat et demandeurs d'emploi, relevant prioritairement d'une certification de niveau V, voire de niveau IV

### Objectifs

- Améliorer l'accès aux certifications de niveau V et IV des publics susceptibles de rencontrer des difficultés.
- Repérer et lever les obstacles.
- Maintenir la motivation des bénéficiaires.
- Assurer soutien et médiation en cas de difficulté (de la mobilisation à la validation)

### Déroulement

- Accueil, information et engagement du bénéficiaire
- Appui renforcé du candidat tout au long de la démarche selon ses besoins
- Suivi post jury

### Méthode

- Un référent pour chaque bénéficiaire
- Entretiens individuels
- Ateliers
- Contacts téléphoniques, courriel...

**Durée de l'action** : du 1<sup>er</sup> avril 2010 au 31 mars 2011

Contactez :



PRÉFECTURE DE LA RÉGION  
NORD-PAS-DE-CALAIS

